

La région change de nom et devient Centre-Val de Loire

ven, 31/10/2014 - 11:22 | Anthony Gautier
Politique



Image:

[1]

TERRITOIRE - Les sénateurs du Loiret l'ont proposé, le Sénat l'a adopté. La nuit dernière, la région Centre a changé de nom pour s'identifier plus encore au territoire. Ne l'appellez donc plus jamais Centre... mais Centre-Val de Loire. Une évolution que le sénateur PS, Jean-Pierre Sueur, juge, lui, essentielle. Pourquoi ? *« J'ai dit que cela faisait trop longtemps que notre région souffrait d'un défaut d'identité et en subissait le préjudice. Trop de nos concitoyens ne situent pas notre région, ne l'identifient pas vraiment. »* Exemple à l'appui, ce dernier a rappelé *« les émissions de météo, qui sont les émissions les plus regardées à la télévision, dans lesquelles chaque fois qu'est évoqué le centre de la France, il ne s'agit jamais de la région Centre. J'ai évoqué aussi tous les efforts infructueux, depuis ceux de Maurice Dousset, pour faire évoluer le nom de notre région... »*

Jamais il n'a, en revanche, été question d'effacer totalement le nom Centre des tablettes régionales. Bien au contraire. *« Cela se justifie par le fait d'assurer la continuité avec l'existant, mais surtout par le fait que notre région ne se limite pas au Val de Loire stricto sensu : le Berry en fait partie - comme le département de l'Eure-et -Loir. Centre-Val de Loire est donc une appellation qui fédère et qui rassemble »*, explique Jean-Pierre Sueur.

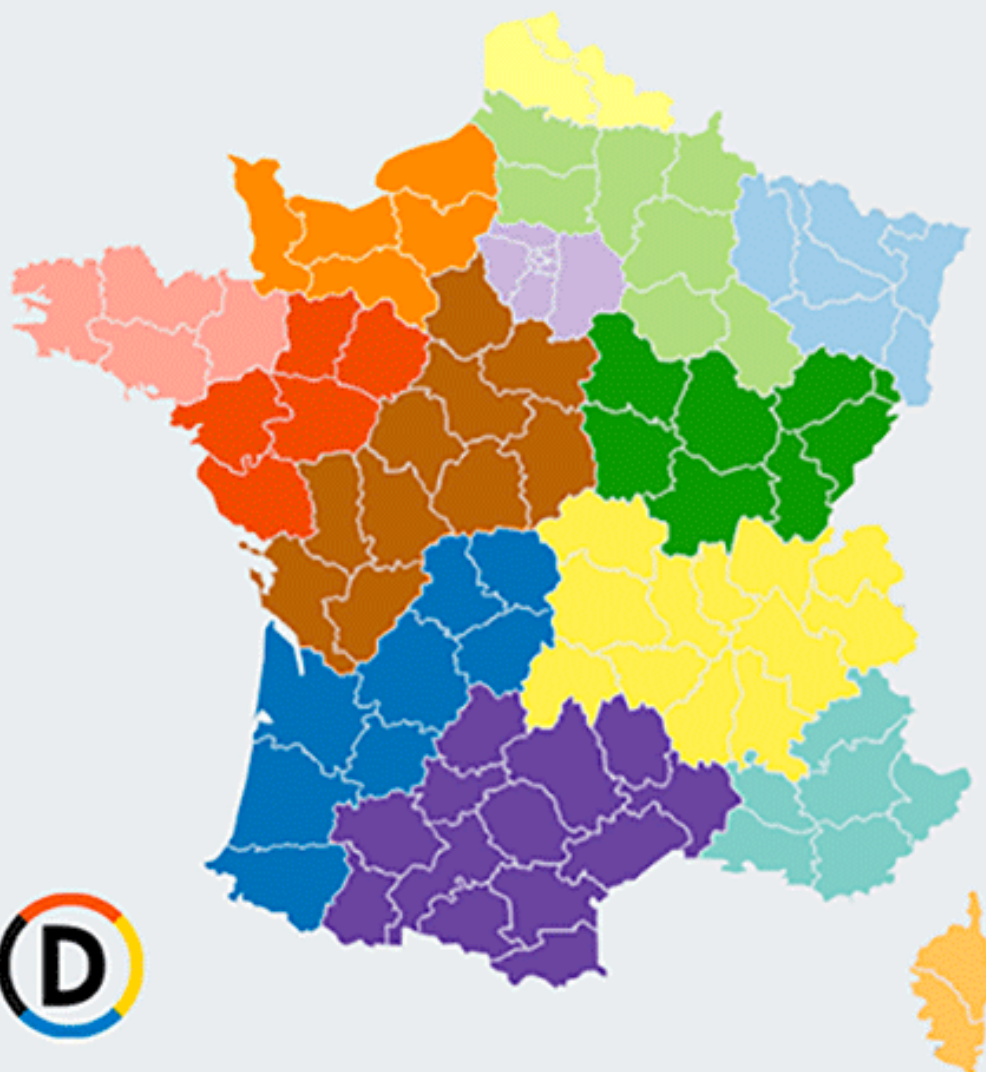
« Il faut préparer autour de l'axe Orléans-Blois-Tours une métropole-nature d'un type nouveau », Jean-Pierre Sueur

Mais en quoi, précisément, la dénomination Val de Loire sera-t-elle *« un atout considérable »* ? Le sénateur du Loiret, pour sa part, répond, convaincu : *« La vallée de la Loire - et ses châteaux - sont connus dans le monde entier. Ils constituent un patrimoine culturel et naturel remarquable. Il faut tirer le meilleur profit de cet atout et préparer autour de l'axe Orléans-Blois-Tours une métropole-nature d'un type nouveau. Le Val de Loire doit être, au cœur de notre région, avec elle et pour elle, un vecteur de développement pour la recherche, la culture, l'université, les nouvelles technologies et l'économie du futur. »*

L'évolution de la carte des régions entre le 2 juin et le 21 octobre

Gouvernement (2 juin)

15 régions



Il revient maintenant à l'Assemblée Nationale de statuer sur cette nouvelle dénomination qui, si celle-ci reprend le texte du Sénat, entrera en vigueur lors de la promulgation de la loi. C'est à dire dans quelques semaines.

Les sénateurs ont maintenu, jeudi 30 octobre, une carte de la France rétablissant contre l'avis du gouvernement l'autonomie de l'Alsace, du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, lors de l'examen en seconde lecture de la première partie de la réforme territoriale. L'Assemblée nationale avait voté cet été une carte créant une France à 13 régions métropolitaines et non 15 comme vient de le décider le Sénat.

R. Z.

Exergue:

**« Trop de nos concitoyens ne situent pas notre région, ne l'identifient pas vraiment »,
Jean-Pierre Sueur**